



51

**Déclaration du Gabon**  
(EPU du Cameroun, Genève le 1<sup>er</sup> mai 2013)

Monsieur le Président,

*Conduite par S.E.M Pierre NGOUKOKO MBOUNDO  
Ministre des Aff. Étrangères*

Je voudrais avant tout souhaiter la cordiale bienvenue à la délégation du Cameroun et la féliciter pour la clarté de la présentation du rapport de son pays au titre du 2<sup>e</sup> cycle de l'Examen périodique universel.

Mon pays se réjouit de la coopération du Cameroun avec les mécanismes internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme. A ce titre, le Gabon salue la ratification et l'adhésion du Cameroun à un grand nombre de textes tant au niveau international que régional.

Le Gabon, qui félicite le Cameroun pour les nombreuses actions menées en faveur de certaines catégories des droits fondamentaux et la mise en place de plusieurs institutions de prévention, de promotion et de protection de droits de l'homme au plan national, note avec satisfaction son engagement à renforcer l'Etat de droit et la bonne gouvernance à travers la mise en œuvre des politiques et des programmes d'actions visant à garantir les droits individuels et de libertés publiques.

En outre, le Gabon relève avec appréciation la mise en œuvre par le Cameroun des recommandations acceptées lors de son premier passage à l'EPU.

Pour terminer, le Gabon invite la Communauté internationale et le Conseil à apporter au Cameroun l'assistance technique nécessaire pour renforcer ses capacités afin de garantir le plein exercice des droits fondamentaux de ses populations.

Je vous remercie.